

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Les préoccupations des pétroliers soumises au ministre

CONCURRENCE déloyale dans le secteur, retour sur le problème crucial du transport... Tels sont les principaux points évoqués lors des échanges entre le Groupement des pétroliers et le ministre Vincent de Paul Massassa.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

CONDUIT par le directeur général de Total, Édouard Bourdin, le Groupement professionnel pétrolier (GPP) a décortiqué avec le ministre du Pétrole, Vincent de Paul Massassa, l'ensemble des pesanteurs qui, comme des cailloux dans la chaussure, minent le bon fonctionnement de la filière. Constitué notamment des producteurs, distributeurs et entreposeurs, le GPP a mis le doigt sur les sujets en rapport avec "l'aval pétrolier". D'emblée, Édouard Bourdin a présenté au ministre "la concurrence déloyale" qui s'installe sur le marché. Autre préoccupation, le transport, aussi bien terrestre que fluvial des hydrocarbures. À ce titre, la dégradation des infrastructures routières et ferroviaires est à l'origine des pénuries. À l'exemple de celles constatées récemment dans le Haut-Ogooué et l'Ogooué-Lolo. Les questions du renforcement des structures pétrolières et de la stratégie du nouveau schéma de dis-

tribution n'étaient pas en reste. Aussi, le GPP qui compte six grandes compagnies, a-t-il souhaité que le ministre du Pétrole transmette ces préoccupations aux plus hautes autorités, principalement au président de la République. De sorte que les difficultés qui plombent les activités dans ce secteur trouvent des solutions pérennes. Le Gabon est le 5e producteur pétrolier en Afrique sub-saharienne, derrière le Nigeria, l'Angola, le Congo et la Guinée équatoriale. Le pays dispose, d'après "BP Statistical Review 2014", de 2 milliards de barils de réserves prouvées. Son bassin sédimentaire couvre une superficie de 247 000 Km², dont 30% on-shore et 70% off-shore. Et environ 47% de la surface attribuée est ouverte à l'exploration. Autant d'enjeux qui exigent de faire face aux aléas sus-

mentionnés.



Vue de quelques responsables du Groupement professionnel pétrolier, lors de la rencontre avec le ministre du Pétrole



La Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF) organise un concours des meilleures startups assurance. Une dizaine de ces assurtechs sera sélectionnée sur proposition des associations nationales membres de la FANAF, en l'occurrence la FEGASA pour le Gabon.

La sélection se fera en fonction des critères suivants :

- l'originalité du projet et son caractère innovant,
- la valeur ajoutée du projet pour le secteur des assurances, ainsi que son potentiel de croissance à court et moyen terme.

Les startups intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature auprès du Secrétariat Général de la Fédération Gabonaise des Sociétés d'Assurances (FEGASA), sis à l'immeuble ValMar, Avenue du Colonel Parant, Libreville Gabon / Tél. : (241) 011 74 45 29 / Email : fegasa_gabon@yahoo.fr

Le dossier comprend :

- une demande à l'attention du Président de la FANAF,
- les CV de l'équipe,
- une présentation détaillée des innovations,
- tous les éléments de nature à permettre l'appréciation des critères de sélection.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 janvier 2020.

Le Trophée FANAF de la meilleure startup sera décerné en marge de la tenue de l'Assemblée Générale de la FANAF, prévue du 17 au 20 février 2020 à Libreville, au Gabon.